

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 113-115

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__113_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1878.

I.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 1878.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Lunier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le secrétaire adjoint fait l'énumération des ouvrages et documents transmis à la Société :

- ANGLETERRE. . . *Journal de la Société de statistique de Londres*, 4^e trimestre 1877.
PAYS-BAS . . . *Mélanges statistiques*, 1876, n° 2; 1877, n° 1 et 4.
HAMBOURG. . . *Statistique officielle du port de Hambourg*, 1877, n° 1 et 2.
BAVIÈRE. . . } *Zeitschrift de Bavière*, 1877, n° 2 et 3.
 } *Statistique spéciale et internationale des infirmités apparentes* (aveugles, sourds-muets, etc.).
PRUSSE *Zeitschrift de Prusse*, 1877, n° 3.
BOHÈME. . . . *Statistique municipale de la ville de Prague*.
ITALIE } *Statistique du commerce en 1877*.
 } *Statistique internationale des Sociétés de crédit*, 1876.
 } *Annales du ministère de l'agriculture et du commerce*, 1877.
 } *Commerce* (2^e trimestre 1877).
ÉTATS-UNIS . . } *Smithsonian Report*, 1876.
 } *Statistique du Massachussets*, 1877 (travail, aveugles et sourds-muets, hygiène), 3 vol.
URUGUAY . . . *Statistique du commerce*, 1874-1875.

Au sujet des ouvrages offerts à la Société de statistique, M. DE MALARCE fait observer qu'il serait peut-être bon de ne pas se borner à mentionner dans le Journal de la Société le simple titre de ces ouvrages, ce qui n'indique pas assez leur contenu, surtout pour les revues et les autres recueils de travaux collectifs, mais qu'on devrait, comme le font plusieurs Sociétés savantes, notamment la Société d'économie politique, donner avec le titre quelques lignes résumant le sommaire ou la table des matières. Par ce moyen, le *Journal de la Société de statistique* aurait désormais une bibliographie qui présenterait le mouvement des travaux de la statistique dans tous les pays en relation avec la Société, c'est-à-dire à peu près dans le monde entier.

Pour les membres de la Société et les autres lecteurs du Journal, ce serait une

précieuse source d'informations, chacun pouvant ainsi être tenu au courant des publications relatives à ses études; et, en même temps, les personnes qui enverraient leurs ouvrages à la Société, verraient avec plaisir ces ouvrages mentionnés avec plus de détails et seraient ainsi plus encouragées à continuer leurs communications.

M. CHERVIN présente, en son nom et au nom de MM. Bertillon et Renaud, la candidature au titre de membre correspondant de MM. de Bosch-Kemper, chef de la statistique officielle des Pays-Bas, et Körösi, chef du bureau municipal de statistique de Buda-Pesth. Sur l'observation de M. Loua, que les chefs de bureau de statistique à l'étranger ne reçoivent pas habituellement le titre de membre correspondant, mais celui de *membre associé*, MM. de Bosch-Kemper et Körösi sont élus, à l'unanimité, membres associés de la Société de statistique de Paris.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le président annonce que les derniers délais prescrits pour la remise des travaux de ceux des membres de la Société qui désirent participer à son exposition, sont, pour les travaux en cours de préparation, fixés au 20 courant, et, pour les travaux définitifs, au 29.

Une commission, composée de MM. Chervin, Lafabrègue et Juglar, ainsi que du président et du secrétaire général, est chargée de réunir les ouvrages présentés et de les classer suivant les convenances de l'Exposition et en tenant compte de l'espace accordé. La Société décide que, indépendamment des cartes et diagrammes, son exposition comprendra la collection du Journal et des ouvrages statistiques composés par ses membres depuis 1867.

M. DE MALARCE donne lecture d'une étude comparée sur les *Post savings Banks* et les *Old savings Banks* d'Angleterre, faisant ressortir par les statistiques les avantages respectifs de ces deux organisations, et les améliorations introduites dans ces deux ordres parallèles de *savings Banks*. Il conclut qu'on peut regarder comme une solution heureuse le système inauguré en France par le décret du 23 août 1875, qui donne à nos anciennes caisses d'épargne la faculté d'utiliser l'auxiliaire précieux des bureaux de poste et des perceptions des contributions directes. Il montre que les administrations locales des caisses d'épargne commencent à comprendre les avantages de cette combinaison pour leur fortune comme pour l'utilité publique, et il cite, entre autres, la caisse d'épargne de Nantes qui, après avoir expérimenté le système, a demandé et vient d'obtenir le concours auxiliaire de 17 bureaux de poste et de 13 perceptions, ce qui porte à 43 les auxiliaires dont la caisse d'épargne de Nantes se trouve aujourd'hui dotée.

M. FLECHEY obtient la parole pour la lecture d'un mémoire sur la production et l'industrie du coton; mais, vu l'heure avancée, il demande que cette communication soit ajournée et portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. LOUA prend la parole à son tour et lit une notice qui doit figurer dans notre Journal et où, sous le titre : *Nos Prisonniers*, il étudie à grands traits la population de nos prisons considérée au point de vue de son effectif, de son état légal et de ses qualités intellectuelles et morales. Il montre enfin ce que son entretien coûte à l'État. Cette lecture achevée, M. le D^r Bourdin raconte une anecdote qu'il tient de M. Blanqui aîné et qui, sous une forme plaisante, montre la différence profonde qui sépare les systèmes de répression des pays réputés barbares de ceux qui, comme le nôtre, ont adopté plus ou moins les idées philanthropiques, idées excellentes en soi, mais qui finissent par nous coûter très-cher.

M. le D^r LUNIER craint que M. Loua n'ait exagéré le montant des frais pénitén-

naires, son expérience lui ayant démontré qu'au moins dans les maisons centrales le coût d'un prisonnier est moins élevé qu'il ne l'a indiqué.

M. LOUA répond qu'il est resté dans les généralités, et qu'étudiant les prisonniers dans leur ensemble, il a dû en rapprocher le nombre du budget total de la répression, tel qu'il figure dans les comptes du ministre de l'intérieur pour les prisons proprement dites, et dans ceux de la marine pour la déportation et la transportation.

La séance est levée à six heures un quart.

